



*à compléter par la chancellerie*

NUMÉRO : PO23.007

TH 676055

DÉPOSÉ LE : 14.12.2023

ATTRIBUTION À : EAUX,  
ENVIRONNEMENT

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :  
14.12.2023

Lieu et date : Chézard, le 14.12.2024

---

Au nom du ou des groupe/s : VVL

---

Auteur ou premier signataire : Romain Douard

---

Autres signataires (prénoms, noms) : Clarence Chollet, Nicolas Comment, Laurent Debrot, Daniel Canonica, Raphaël Jeannotat, Michele Faragalli, Elena Grisafi Favre, Alain Lugon, Laurent Oppliger, Yves Pessina,

---

## Postulat

---

### Mise en œuvre immédiate du PGEE Seyon-Amont

---

#### Objectif du postulat :

---

- Un état des lieux des mesures prévues dans le PGEE Seyon-Amont est établi et présenté au Conseil Général
- Les mesures du paquet 1 du plan d'action défini dans le PGEE Seyon-Amont qui n'ont pas été réalisées à ce jour sont mise en œuvre dans le cadre de l'exercice budgétaire 2024 ; pour les mesures qui ne pourraient l'être pour des raisons pratiques, une planification est établie et présentée au Conseil Général
- Une planification des mesures du paquet 2 est présentée au Conseil Général

#### Développement :

---

##### Le postulat :

- est déposé par écrit à la présidence du Conseil général ou à la chancellerie, à l'occasion de la discussion d'un projet de règlement ou d'arrêté, ou d'un rapport d'information.



## Mise en œuvre immédiate du PGEE Seyon-Amont

Le 5 novembre 2018, il y a donc 5 ans de cela, nous validions le PGEE Seyon-Amont. Ce dernier contient notamment un plan d'action qui préconise la réalisation de nombreuses mesures pour améliorer le réseau d'assainissement. Un premier paquet constitué de 16 mesures urgentes et relativement peu coûteuses aurait dû être mis en œuvre rapidement (en 2019) selon le rapport validé par notre autorité. A ce jour, et malgré des questions posées à de nombreuses occasions, nous ne savons toujours pas si des mesures ont été réalisées et lesquelles. Comme aucune de ces mesures n'est mentionnée dans le budget 2024 (qui est par ailleurs lacunaires sur les investissements prévus dans le domaine de l'assainissement), nous demandons que ces mesures soient réalisées en priorité, et que le plan d'action pour le deuxième paquet de mesures soit actualisé.